# Fiche d'utilisation du sol Commune de Assesse

Province: Namur Secteur d'aménagement: NAMUR

Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

	Catánavia distiliantia de cal	20	08
	Catégories d'utilisation du sol	На	%
	Terrains résidentiels	339	4,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,0	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	16	0,2
ialisés	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	28	0,4
Terrains artificialisés	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	40	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	23	0,3
-	Terrains dévolus au transport	17	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	2,1	0
	Bâtiments spéciaux	1,7	0
	Sous-total	475	6,0
	Terres cultivées et cultures permanentes	2.445	31,2
S	Prés et pâtures	2.248	28,6
Terrains non artificialisés	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.173	27,7
Terr arti	Terres vaines et vagues	99	1,3
non	Milieux naturels non exploités	2,0	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	14	0,2
	Sous-total	6.981	89,0
	errains non cadastrés ou de nature inconnue oiries, cours d'eau)		5,0
Total		7.847	100

Remarques: les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les taleaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

Une *note méthodologique* détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la *fiche régionale* offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

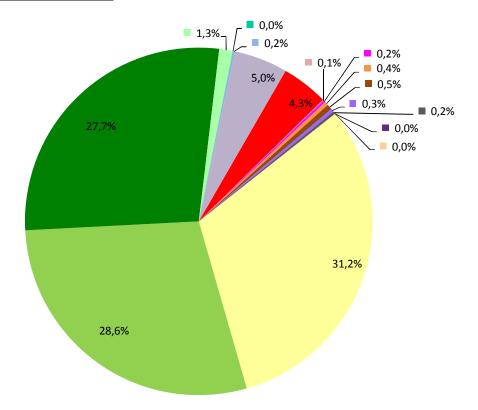
Sources: SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)





## Catégories d'utilisation du sol (2008)



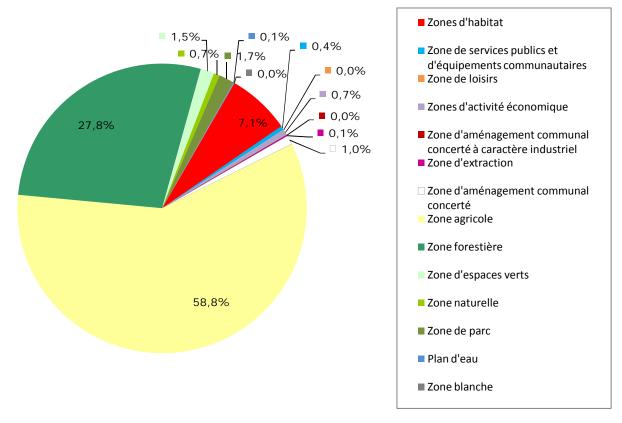
- ■Terrains résidentiels
- ■Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- ■Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- ■Terrains à usage industriel et artisanal
- ■Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- ■Prés et pâtures
- ■Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- ■Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)





	Affectations du plan de secteur	На	%	
	Zones d'habitat	556	7,1	
es	Zone de services publics et d'équipements communautaires	34	0,4	
tiné	Zone de loisirs	1,4	0	
des	Zones d'activité économique	53	0,7	
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	ı	ı	
	Zone d'extraction	10,0	0,1	
	Sous-total	654	8,3	
Zone d	d'aménagement communal concerté 79			
	Zone agricole	4.616	58,8	
nées n	Zone forestière	2.182	27,8	
estir	Zone d'espaces verts	120	1,5	
es non destiné l'urbanisation	Zone naturelle	52	0,7	
es no l'urk	Zone de parc	133	1,7	
Zones non destinées à l'urbanisation	Plan d'eau	7,4	0	
	Sous-total	7.111	90,6	
Zone b	lanche	2,7	0	
Total		7.847	100	

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html).



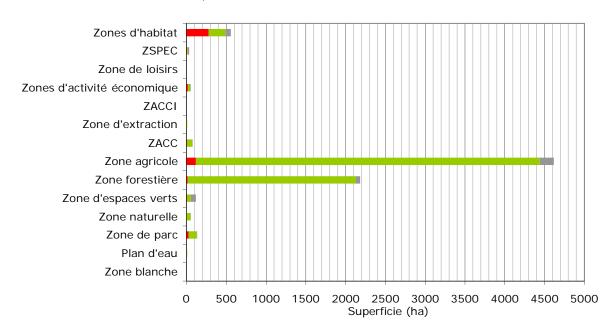


## Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		На	%	На	%	На	%	(114)
Si	Zones d'habitat	278	50,1	209	37,7	68	12,2	556
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	6,7	19,6	13	38,9	14	41,6	34
tiné	Zone de loisirs	0,5	39,9	0,8	56,6	-	-	1,4
des	Zones d'activité économique	17	31,4	29	53,8	7,9	14,8	53
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	10,0	100	-	-	10,0
	Sous-total	302	46,2	262	40,0	90	13,7	654
Zone d	aménagement communal concerté	6,4	8,0	69	86,8	4,0 5,1		79
	Zone agricole	119	2,6	4.323	93,7	175	3,8	4.616
ées n	Zone forestière	14	0,6	2.118	97,1	50	2,3	2.182
estir	Zone d'espaces verts	6,0	5,0	50	41,5	64	53,5	120
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone naturelle	0,7	1,4	48	92,6	3,1	6,0	52
	Zone de parc	26	19,5	105	78,8	2,2	1,7	133
	Plan d'eau	0,8	10,7	6,2	84,1	0,4	5,3	7,4
	Sous-total	166	2,3	6.651	93,5	295	4,1	7.111
Zone b	lanche	0,2	6,2 0,1 5,0 2,4 88,8		2,7			
Total		475	6,0	6.981	89,0	391	5,0	7.847

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

# Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



- ■Terrains artificialisés
- ■Terrains non artificialisés
- ■Infrastructures de transport et terrains de nature inconnue

Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

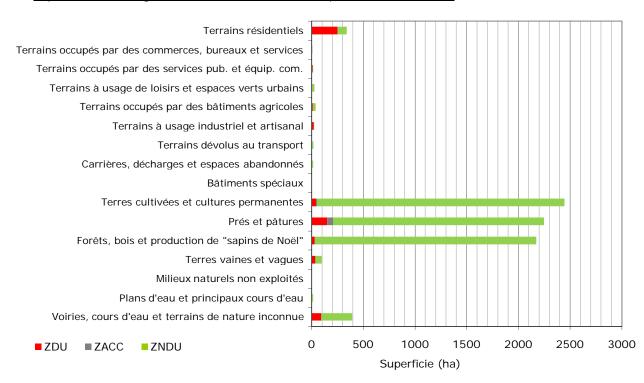




### Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total
		На	%	На	%	На	%	(Ha)
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	250	73,6	3,8	1,1	86	25,2	339
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,8	69,0	0,2	2,7	2,0	28,3	7,0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	8,6	53,4	0,8	5,0	6,7	41,6	16
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,3	18,8	0,4	1,3	23	79,9	28
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	10	26,0	-	-	29	73,9	40
	Terrains à usage industriel et artisanal	21	89,2	0,5	2,2	2,0	8,6	23
	Terrains dévolus au transport	2,5	14,4	0,7	3,7	14	81,9	17
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	1	2,1	100	2,1
	Bâtiments spéciaux	0,5	29,9	-	-	1,2	70,1	1,7
	Sous-total	303	63,7	6,4	1,3	166	34,9	475
	Terres cultivées et cultures permanentes	42	1,7	9,8	0,4	2.393	97,9	2.445
és	Prés et pâtures	152	6,8	58	2,6	2.037	90,6	2.248
Terrains artificialisés	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	31	1,4	0,2	0	2.141	98,5	2.173
	Terres vaines et vagues	37	36,8	0,2	0,2	63	63,0	99
non	Milieux naturels non exploités	-	-	-		2,0	97,1	2,0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	2,4	-		14	97,6	14
	Sous-total	262	3,8	69	1,0	6.651	95,3	6.981
Voiries,	Voiries, cours d'eau et terrains de nature		23,6	4,0	1,0	295	75,4	391
Total		657	8,4	79	1,0	7.111	90,6	7.847

### Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC – gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU – vert).



